

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Professionnalité : sens et fonction		2019-2020
Code T.TS.SO359.E6A.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées PT2018 - EE+TP2016 Semaines 10 à 23 Jeudi et/ou vendredi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<u>Compétence principale :</u> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.				
<u>Compétences effectives :</u> 6.1. Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 6.2. Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant. 6.3. Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.				
<u>Compétences secondaires :</u> 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.				
<u>Objectifs :</u> - connaître les champs professionnels de l'animation socioculturelle (pour rappel, l'ASC couvre toutes les populations ainsi que toutes les problématiques); - connaître les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnels; - être capable d'analyser l'histoire de la profession; - être capable de commenter les méthodes d'intervention; - être capable d'apprécier les enjeux du métier; - être capable de critiquer le sens de l'action.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<u>Contenu :</u> Le module traite des différents champs professionnels de l'animation socioculturelle, anciens, actuels et émergents, ainsi que de leur histoire, de la fin du XXe siècle jusqu'à nos jours. Une projection dans le futur de la profession est également abordée. Les réalités romandes sont mises en perspectives avec les contextes suisse et international. La posture professionnelle et les enjeux actuels du métier seront discutés et analysés.				
Les axes d'entrées dans les champs d'intervention et l'histoire de l'animation socioculturelle sont les suivants : collaborations (professionnelles, politiques et bénévoles); populations; méthodes d'intervention; fonction, rôles et savoirs des professionnels; sens donné à l'action; enjeux, recherche.				
Une réflexion éthique est également abordée via un questionnement sur les valeurs de la profession.				
Des éclairages spécifiques sur le droit du travail, la responsabilité ainsi que du droit pénal sont donnés.				
<u>Formes d'enseignement :</u> Cours ex-catedra. Travail en atelier. Visites et entretiens sur les terrains.				
La participation aux cours est demandée.				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Examen oral de groupe le **jeudi 4 juin 2020 et vendredi 5 juin 2020 (semaine 23)**,
Travail écrit de groupe à remettre pour le **vendredi 5 juin 2020 (semaine 23)**.
Travail écrit individuel à remettre pour le **mardi 9 juin 2020 (semaine 24)**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties d'examen qui déterminera la note.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Examen oral le **lundi 31 août 2020 (semaine 36)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Durant la semaine 12, les étudiant-e-s suivront des cours hors EESP. Des informations plus précises à ce sujet parviendront aux étudiant-e-s.

9 Bibliographie

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

Titre des recherches :

- Della Croce, C., Libois, J. & Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. Paris : L'Harmattan.
- Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé - EESP.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

TIRONI Yuri

Descriptif validé le *

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E6A – Professionnalité : sens et fonction
Code : T.TS.SO359.E6A.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenu : pas de modification.

Modifications des formes d'enseignement ainsi :


- Visites et entretiens sur le terrain supprimés.
- Visioconférences avec des professionnel-le-s de l'ASC ajoutées.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

L'examen oral de groupe initialement prévu est annulé. Le travail écrit de groupe à remettre pour le 5 juin 2020 et le travail écrit individuel à remettre pour le 9 juin 2020 sont maintenus.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

Gestion de projets, d'équipes et d'équipements

<p>Code T.TS.SO359.E10A.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées PT2018 - EE+TP2016
Semaines 8 à 18
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

Compétences effectives :

- 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.
- 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Compétences secondaires :

- 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
- 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
- 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.

Objectifs :

Connaître les principes et les techniques de la gestion de projet en animation socioculturelle (notamment méthodologie de projet; gestion humaine, financière et administrative).
Etre capable de se positionner face aux médias, de faire connaître et de mettre en discussion l'action de l'animation socioculturelle dans la population et auprès des décideurs institutionnels et politiques.
Connaître les techniques de communication, de marketing social et leurs enjeux.
Etre capable d'utiliser les outils de communication électronique (multimédia, Internet) et de mesurer leur impact sur les populations concernées.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Gestion de projet, comptabilité de base, recherche de fonds, gestion d'équipe et collaboration pluridisciplinaire, gestion d'équipements.
- Approche de deux types de projets : les projets socioculturels et les projets audiovisuels.
- Nouveaux médias et technologies d'information et de communication (TIC).
- Techniques de communication et relations publiques.
- Marketing social.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives (analyse de projet, débat), rencontre avec des professionnel-le-s (découverte et analyse d'un projet d'animation socioculturelle sur le terrain) et exercices de mise en situation (notamment réalisation d'un film vidéo de présentation d'un projet d'animation socioculturelle en sous-groupe de 3 à 4 étudiant-e-s). La réalisation du film vidéo se fera partiellement sur du temps de travail encadré et sur du temps de travail personnel (en dehors des périodes de cours). Des lectures ou des visionnements de documents audiovisuels seront conseillés, voire exigés, pour certains enseignements.

Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle, notamment une activité Web 2.0

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Activités d'apprentissage individuelles et de groupe réalisées à distance dans Moodle autour du Web 2.0 et des technologies d'information et de communication (TIC) à terminer pour le **jeudi 30 avril 2020 (semaine 18)**.
Montage vidéo et travail écrit de groupe à remettre pour le **jeudi 30 avril 2020 (semaine 18)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **jeudi 3 septembre 2020 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Antoniadis André
della Croce Claudia
Djahnine-Knoepfel Amina
Grandjean Laura
Koch Stéphane
Méan Aline
Rochat Jean-Luc
Sans enseignant
Vacataire1

Nom du responsable de module *

ANTONIADIS André

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E10A – Gestion de projets, d'équipes et d'équipements
Code : T.TS.SO359.E10A.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Le montage vidéo à remettre le 30 avril 2020 devient facultatif.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle 2019-2020

<p>Code T.TS.SO359.G1A.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2018, EE+TP2017
Semaines 18 à 23
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

Compétences effectives :
1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation.
1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.

Compétences secondaires :
9. Evaluer et réorienter l'action.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs :
Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ.
- Pouvoir situer la dimension culturelle et ses effets dans l'intervention en travail social.

Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice dans sa fonction de "médiation", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi travailler sur la participation culturelle en proposant des activités diversifiées. Nous réfléchissons à la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et au concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture dans leurs pratiques, les animateurs et animatrices socioculturelles devront avoir abordé un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, ce qui se joue entre l'oeuvre et le sujet, des postures professionnelles permettant la participation des publics.

- concepts pédagogiques : les pédagogies participatives comme modèle d'intervention pour la participation culturelle des publics;
- concepts philosophiques : une approche philosophique (pragmatiste) permettant la valorisation de l'expérience des personnes;
- concepts socioculturels : la place de l'art, l'action culturelle et le projet de l'art communautaire, les approches par la démocratisation et la démocratie culturelle;
- dispositifs et techniques : comment créer et expérimenter des outils pédagogiques permettant de favoriser la participation culturelle;
- concepts juridiques : apports de droit liés à la culture.

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathédra
Travail en atelier
Travaux par groupes
Visites terrains

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La présence est obligatoire.

Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.

Modalité d'évaluation :

Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés en philosophie, à remettre pour le **vendredi 19 juin 2020 (semaine 25)**. Des précisions seront données au début du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **vendredi 11 septembre 2020 (semaine 37)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 **Remarques**

La liste des enseignant-e-s vous sera communiquée au début du module

9 **Bibliographie**

Article 27. (2011). *Regards sur la médiation culturelle*. Bruxelles.

Deleuze, G. & Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Paris: les Editions de Minuit.

della Croce, C. (2014) Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle. *Vie sociale*, 101-109.

Dewey, D. (2005). *L'art comme expérience*. Paris: Folio.

Freire, P. (2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse: Erès.

Jonckheere de, C. (2013). Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique, In *Regards sur la médiation culturelle à partir de Article 27 Bruxelles* (pp. 56-62). Récupéré de http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27_synthese_v2014_ok_def.pdf

La Fortune, J.-M. (Dir.). (2012). *La médiation culturelle: le sens des mots et l'essence des pratiques*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

10 **Enseignants**

Bouchard Johanne
De Jonckheere Claude
della Croce Claudia
Jetzer Anne
Mermod Eric
Mullener Eric

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Nom du responsable de module *

DELLA CROCE Claudia

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G1A – Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle
Code : T.TS.SO359.G1A.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenu : pas de modification.

Modifications des formes d'enseignement :
- Les visites terrains ont été supprimées.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

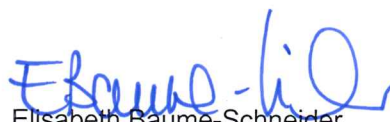
Trois travaux écrits sont demandés en cours de module pour la philosophie de l'esthétique : délais des rendus : le 15 mai 2020, le 22 mai 2020 et le 29 mai 2020. Un quatrième travail est à remettre en lien avec les pédagogies participatives : délai de rendu 5 juin 2020. Une moyenne est faite entre ces 4 travaux pour la note finale.

Modifications des modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Un travail écrit individuel à rendre pour le 19 juin 2020.
- b) En cas de deuxième échec, un examen oral prévu le vendredi 11 septembre 2020.
- c) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté		2019-2020
Code T.TS.S0359.G8A.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 Crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2018 - EE + TP 2017 Semaines 8 à 15 Lundi et/ou mardi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétence principale : 8. Encourager et soutenir la participation.				
Compétences effectives : 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.				
Compétence secondaire : 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.				
Objectifs : Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion.... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Contenu : • Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique, anthropologie des espaces urbains, géographie urbaine. • Méthodologies participatives, TS communautaire. • Exemple de terrains d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.				
Formes d'enseignement : Cours Ateliers Visites de terrain				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 26, du lundi 22 au vendredi 26 juin 2020**.
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **mardi 1er septembre 2020 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

JETZER Anne

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G8A – Espace public et citoyenneté
Code : T.TS.SO359.G8A.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le contenu est modifié ainsi :

- Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique contextualisés par rapport aux événements récents.
- Méthodologies participatives, TS communautaire.
- Exemple de terrains et d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.

Les formes d'enseignement sont modifiées ainsi :

- Cours en présentiel et à distance (synchrones et asynchrones).
- Ateliers.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Pour la partie espace public et citoyenneté : l'examen oral individuel de 15 minutes est remplacé par un travail de validation réalisé par groupes de 3 à 4 étudiant.e.s. Les groupes sont constitués par l'examinatrice et responsable de module.

Travail de 15 minutes présenté et commenté sur un support à choix (Zoom, PPT commenté, Prezi commenté ou autre support accepté par la responsable de module), en réponse à une question/4 sous-questions (une question/sous-questions tirée au sort parmi 4 questions/sous-questions) transmises à chaque groupe avec les consignes détaillées par l'examinatrice le lundi 8 juin. Délai d'envoi du travail à l'examinatrice : lundi 22 juin 2020 (semaine 26).

Ce travail, en lien avec les cours dispensés, est noté et commenté par l'examinatrice et par l'expert-e. Les points sont transcrits dans une grille ad hoc et donnent lieu à une note globale accordée à chacun des 3 à 4 membres du groupe pour la validation du module.

Modifications des **modalités de répétition** ainsi :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à l'examen oral individuel le mardi 8 septembre 2020 (semaine 37).
b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention

Code
T.TS.SO359.E7S.F.19

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langue(s)

français

Volées PT2018 - EE+TP2016
Semaines 8 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences secondaires :

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Evaluer et réorienter l'action.

Compétences effectives :

- 4.6 Mener un entretien professionnel (objectifs, gestion temps et espace, accord avec l'interlocuteur...)
10.2 Pouvoir documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et du contexte où elle s'insère.
10.3 Faire connaître au niveau socio-politique toute situation sociale nécessitant des changements et amélioration de l'action sociale.

Objectifs :

- Être capable de mettre en pratique les bases des principales méthodes en travail social (sur le plan individuel et collectif).
Être capable d'utiliser les outils d'intervention propres au service social sur le plan relationnel et administratif.
Être capable d'adopter une posture professionnelle valorisant les compétences des personnes.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les professionnels de l'action sociale ont besoin de multiples repères pour faire face aux situations complexes qui leur sont soumises. Nous aborderons ces repères dans trois grands chapitres :

1. Introduction aux approches et aux techniques, avec l'approche individualisée, le développement du pouvoir d'agir (DPA), l'approche communautaire, les techniques d'entretien et la communication.
2. Familles, sous les aspects
 - a) du soutien et de la protection des mineurs, avec l'approche systémique, le travail social de groupe, l'évaluation des compétences et le traitement de l'information, notamment dans ses aspects juridiques.
 - b) de la migration, avec l'approche interculturelle et par projet, les questions de contrat et d'intégration professionnelle.

Chaque chapitre présentera une introduction théorique à la thématique, les approches et les techniques pratiquées dans le champ, complétées par un exemple de pratique, abordé par un-e professionnel-le en service social.

Modalités pédagogiques :

Les interventions alterneront entre un enseignement théorique et la présentation d'expériences vécues par des professionnel-le-s du service social.
Les étudiant-e-s participeront également à des mises en situation leur permettant de s'exercer.
Lectures - travaux personnels.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Une participation régulière et active des étudiant-e-s est attendue.

- Des travaux écrits seront à rendre en cours de module et compteront pour la validation;
 - TSG : contrôle continu en groupe/individuel à remettre pour le **jeudi 9 avril 2020 (semaine 15)**
 - Techniques d'entretien à remettre pour le **jeudi 4 juin 2020 (semaine 23)**
- Examen oral le **jeudi 25 juin 2019 (semaine 26)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen oral le **jeudi 27 août 2020 (semaine 35)**.
 - Travaux écrits sur les Techniques d'entretien à remettre au plus tard le **mardi 25 août 2020 (semaine 35)**, donc avant l'examen oral.
- fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie partielle :

Amiguet, O. & Julier, C. (1996). *L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques éthiques et méthodologiques*. Genève : IES.

Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles : temps, chaos, processus*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Bachmann, L., Gaberel, P.-E. & Modak, M. (2016). *Parentalité : perspectives critiques*. Lausanne : EESP.

Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M. & Martineau, S. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social, *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 174-190.

Jouffray, C. (2014). *Développement du pouvoir d'agir, une nouvelle approche de l'intervention sociale*. Rennes : EHESP.

Le Guernic, A. (2004). *Etats du moi, transactions et communication. Savoir enfin que dire après avoir dit bonjour !* Paris : InterEditions, Dunod.

Peerun Steiger B. & Pfiffner M.(2008). *La place de l'interculturel dans les lieux de pratique du social*. HES-SO : CEDIC.

Tremblay, L. (2003). *La relation d'aide : développer des compétences pour mieux aider*. Lyon : Chronique Sociale.

Turcotte, D. & Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Montréal : Gaëtan Morin.

10 Enseignants

Andrey Rothenbuhler Nicole
 Arbel Anouk
 Bertocchi Silvie
 Campana Antonio
 de Meyer Patricia
 Delay Christophe
 Favez Michel
 Germain Martine
 Kamber Nadine
 Lambelet Alexandre
 Loup Amiguet Isabelle
 Maillard Mbenga Julie
 Personeni Coralie
 Racine Manon
 Ramelet-Joly Elisabeth
 Russi Umberto
 Soguel Isabelle
 Tolotti Enrico
 Ukelo M'Bolo-Merga Marie-Christine
 Vacataire1

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Nom du responsable de module *

LOUP AMIGUET Isabelle

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E7S – Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention
Code : T.TS.SO359.E7S.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le contenu est modifié ainsi :

Les professionnels de l'action sociale ont besoin de multiples repères pour faire face aux situations complexes qui leur sont soumises. Nous aborderons ces repères dans deux grands chapitres :

1. Introduction aux approches et aux techniques, avec l'approche individualisée, le développement du pouvoir d'agir (DPA), l'approche communautaire, les techniques d'entretien et la communication.
2. Familles, sous les aspects :
 - a) du soutien et de la protection des mineurs, avec l'approche systémique, le travail social de groupe, le traitement de l'information, notamment dans ses aspects juridiques ;
 - b) de la migration sous l'angle de l'approche interculturelle.

Chaque chapitre présentera une introduction théorique à la thématique, les approches et les techniques pratiquées dans le champ, complétées par un exemple de pratique, abordé par un-e professionnel-le en service social.

Formes d'enseignement : pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

La validation est composée de 3 parties :

1. TSG : contrôle continu en groupe/individuel (10 points) à remettre pour le jeudi 9 avril 2020 (semaine 15).
2. Techniques d'entretien-communication : analyse écrite d'un entretien vidéo (30 points) à remettre pour le jeudi 4 juin 2020 (semaine 23).
3. Méthodes d'intervention : jeudi 25 juin 2020 (semaine 26), séance Teams avec 3 à 4 étudiant.e.s et une enseignante d'une durée de 1h15 sur l'approche systémique ou le

développement du pouvoir d'agir (DPA). Les étudiant.e.s doivent présenter leur travail, poser des questions et faire des liens avec les textes de référence des cours. La participation permettra l'obtention des 40 points.

- 2 juin : les consignes précises pour le travail systémique et DPA sont disponibles sur Moodle.
- 24 juin : les étudiant.e.s sont informé.e.s (par Moodle) de l'approche et de l'heure de passage du lendemain.
- 25 juin : les étudiant.e.s se connectent à Teams à l'heure et avec le groupe prévu.

Modifications des modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

1. TSG : les points restent acquis.
2. Techniques d'entretien-communication : analyse écrite d'un entretien vidéo (30 points) à remettre pour le mardi 25 août 2020 (semaine 35).
3. Méthodologies d'intervention : examen oral le jeudi 27 août 2020 (semaine 35). Séance avec maximum 4 étudiant.e.s et une enseignante. La durée dépendra du nombre d'étudiant.e.s (15 minutes par étudiant.e + 15 minutes).
 - 16 juillet : mise à disposition des consignes sur Moodle.
 - 26 août : communication de l'approche et de l'horaire.
 - 27 août : présentation du travail, des questions et des liens avec les textes de référence des cours.

La participation permettra l'obtention des 40 points.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		Actions spécifiques en service social		2019-2020
Code T.TS.SO359.E10S.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées PT2018 - EE+TP2016 Semaines 10 à 23 Jeudi et/ou vendredi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétence principale : 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.				
Compétences secondaires : 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. 9. Evaluer et réorienter l'action.				
Compétences effectives : 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée. 9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer. 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.				
Objectifs : 1. Utiliser différents modèles de compréhension pour expliquer les problématiques sociales par rapport : • à la délinquance, aux illégalismes et au champ pénal; • à la santé mentale; • aux dépendances. 2. Identifier les dispositifs légaux et institutionnels. 3. Différencier les approches et pratiques d'intervention sociale dans ces champs et expliquer leur pertinence. 4. Utiliser des informations pertinentes pour orienter l'intervention sociale. 5. Transmettre des informations nécessaires à la compréhension des problématiques sociales et de l'intervention sociale. 6. Déterminer le rôle du professionnel en service social face aux autres interlocuteurs impliqués.				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module comprend trois parties :

1. Délinquance, illégalismes et champ pénal

La partie sur la délinquance traite de la déviance, de la délinquance, des peines et mesures et du milieu pénitentiaire et fait le lien avec des situations spécifiques issues de la santé mentale et de la dépendance. Elle aborde cinq thématiques spécifiques que sont a) le nouveau statut des victimes et l'aide aux victimes, b) les parents détenus et le soutien à la parentalité, c) les détenus avec des troubles mentaux : punir et soigner, d) accompagner et contrôler dans le cadre du suivi social en milieu ouvert, e) collaboration juge et travailleur social dans la justice des mineurs.

2. Santé mentale

Cette partie du module aborde des connaissances de base indispensables à l'action auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Elle aborde des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation. Les concepts de traitement, réadaptation et réhabilitation seront définis et des exemples d'intervention en matière d'appui à la défense des droits, d'entraide, d'appui aux proches et de conscientisation en matière de santé mentale seront présentés.

3. Dépendances

Les divers types de dépendances, la place du produit, les problèmes spécifiques rencontrés en service social, ainsi que certains modes d'action spécifiques au travail avec des personnes rencontrant des problèmes de dépendance seront abordés. La nature de ces problématiques, les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés. Un accent particulier sera mis sur l'orientation dans le dispositif existant ainsi que les approches spécifiques pratiquées par les services spécialisés.

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathedra, présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.

Travail individuel.

Travail en atelier en vue de développer l'analyse et la transmission des informations.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit à remettre pour le **jeudi 23 avril 2020 (semaine 17)**

Examen oral les **jeudi 02 et vendredi 03 juillet 2020 (semaine 27)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 24 août 2020 (semaine 35)**
- Examen oral le **jeudi 28 août 2020 (semaine 35)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Bibliographie de référence (lectures obligatoires et/ou conseillées)

Direction générale de l'action sociale (DGAS, 2005) *Souffrances ou troubles psychiques : rôle et place du travailleur social*. http://solidarites-sante-gouv.fr/IMG/pdf/travailleur_social.pdf. Consulté le 12 février 2017.

Hautefeuille, M. (2002). Vers une approche intégrée des conduites addictives. *Les Cahiers de l'Actif*, 310/311, 105-109.

Jaques, P. (2004). Souffrance psychique et souffrance sociale. *Pensée plurielle*, 8, 21-29.

Kovess-Masfety, V. (2005). Où va la psychiatrie ? *Santé mentale au Québec*, 30, 41-53.

Lascaux, M. & Morel, A. (Dir.). (2010). Transdisciplinarité. In Morel, A., Couteron, J.-P. & Fouilland, P. (Eds), *L'aide-mémoire d'Addictologie en 46 notions*. (pp. 259-267). Paris : Dunod .

Morel, A. (2010). Usages, abus et dépendances. In Morel, A., Couteron, J.-P. & Fouilland, P. (Eds), *L'aide-mémoire d'Addictologie en 46 notions*. (pp. 60-71). Paris : Dunod.

Morel, A. & Couteron, J.-P. (2008). *Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner*. Paris : Dunod.

Paradis, A. (1992) Ethnie et folie : visages pluriels de l'anormalité. *Santé mentale au Québec*, 17, 13-33.

Savary, J.-F. (2007). *La politique suisse en matière de drogues*. Le modèle des 4 piliers, historique et perspectives. Yverdon : ARTIAS.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques et/ou autres supports) sont mis à disposition des étudiant-e-s par les enseignant-e-s, notamment concernant la thématique "Délinquance".

10 **Enseignants**

Castro Alex Danilo
Charvoz Linda
de Meyer Patricia
Konan N'Dri Paul
Lambelet Daniel
Mc Cormick Marie
Nater Florence
Portillo Magali Susan
Rollo Fabio
Rouche Matthieu
Stucki Virginie
Tharin Ann
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3

Nom du responsable de module *

KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E10S – Actions spécifiques en service social
Code : T.TS.SO359.E10S.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modifications des formes d'enseignement :

- Cours ex-cathedra, sans présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.
- Travail en atelier en vue de développer l'analyse et la transmission des informations supprimé.
- Cours à distance avec foire aux questions ajoutés.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Examen en deux parties réorganisées, selon le schéma récapitulatif suivant :

Session de printemps

- Première partie : examen écrit individuel de 2 pages déjà déposé sur la plateforme Moodle du module (délai vendredi 24 avril : semaine 17).
- Deuxième partie : examens oraux à distance via Teams prévue les 2 et 3 juillet 2020 (semaine 27) selon la planification suivante :
 - 12 juin : dépôt sur Moodle des documents d'examen (1 étudiant·e = 1 thématique).
 - Répartition des étudiant·e,s par thématique soumise à examen (Dépendances ou Santé mentale).
 - 3 Vignettes par thématique + consignes + ordre de passage.
 - 29 juin : attribution de la vignette spécifique sur laquelle sera interrogée chaque personne qui passe son examen le 2 juillet.
 - 30 juin : attribution de la vignette spécifique sur laquelle sera interrogée chaque personne qui passe son examen le 3 juillet.

Concernant les **modalités de répétition** pour la session d'automne, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.
NB : La matière pour laquelle l'étudiant-e aura atteint au moins le seuil de réussite sera considérée comme réussie et les points obtenus seront reportés d'une session d'examen à une autre.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E10S – Actions spécifiques en service social
Code : T.TS.SO359.E10S.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT À L'AVENANT DU 19 MAI 2020, CONCERNANT LES 3^E ET 4^E SESSIONS D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (3^e session d'examen) : examen oral jeudi 5 novembre 2020 (S45) entre 13h30 à 15h00.

Modalités de répétition : en cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à la 4^e et dernière session d'examen dont les dates et les consignes seront communiquées ultérieurement.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

NB : ces modalités de répétition ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s qui répétaient le module concerné au semestre de printemps 2020 suite à l'obtention de la note F l'année académique précédente.



Lausanne, le 12 octobre 2020

Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité	2019-2020
----------	---------------------------	---	------------------

Code
T.TS.SO359.G6S.F.19

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langues(s)

français

Volées :
PT2018, EE+TP2017
Semaines 8 à 23
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :

2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

Objectifs :

Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale suisse et des développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté (conditions matérielles, santé, etc.);
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Etre capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes;
- Etre capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers et de poursuites et faillite. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Validation en 2 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, poursuite, droit des étrangers, assurances sociales, contribution d'entretien et prestations complémentaires :
 - examen écrit le **lundi 27 avril 2020 (semaine 18)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, bourses d'étude, subsides LAMal, information judiciaire, intervention sociale et santé (sous réserve)
 - examen écrit le **lundi 22 juin 2020 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen écrit le **lundi 31 août 2020 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Voir supports de cours.

9 Bibliographie

- Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Lausanne : Antipodes.
- Schuwey, C. & Knöpfel, C. (2014). *Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse*. Lucerne : Editions Caritas.
- Meier, P. & Lukic, S. (2011). *Introduction au nouveau droit de protection de l'adulte*. Genève : Schulthess Editions Romandes.
- COPMA (2012). *Droit de la protection de l'adulte. Guide pratique (avec modèles)*. Zurich/St-Gall : Dike Editions SA.
- Despland, B. & Ayer, A. (2014). *Parcours de vie en assurances sociales*. Fribourg : Editions La Sarine.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

- Arbel Anouk
- Bersier Yannick
- Burch Fabio
- Clerc Karine
- Concha Javier
- de Meyer Patricia
- Delay Christophe
- Gafner Magalie
- Gertsch Florent
- Haunreiter Katja
- Konan N'Dri Paul
- Lalanne Laure
- Lombardet Muralt Fabienne
- Loup Amiguet Isabelle
- Mascarenhas Peche Ana Karolina
- Portillo Magali Susan
- Rimaz Stéphane
- Russi Umberto
- Sayed Inès
- Soguel Isabelle

Nom du responsable de module *

RUSSI Umberto

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G6S – Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité
Code : T.TS.SO359.G6S.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Les objectifs suivants sont supprimés car les enseignements qui y sont liés n'ont pas été dispensés :

- Connaître les sources d'information juridique en ligne.
- Être capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modifications des contenus suivants :

- Droit des poursuites et faillites supprimé.
- Recherche en ligne de réponses sociojuridiques supprimée.

6. Modalités d'évaluation et de validation


Modifications des modalités de validation :

Dans le descriptif de module, deux épreuves individuelles (écrits sur table) sont prévues : le 27 avril (matière enseignée avant Pâques 2020) et le 22 juin (matière enseignée sur les mois de mai et juin). L'examen du 27 avril a été annulé. Par contre, l'examen du 22 juin est maintenu, mais administré à distance de la manière suivante :

- Il portera sur l'ensemble de la matière effectivement enseignée dans le module (en présentiel et/ou à distance), mais celle-ci ayant été sensiblement réduite, l'examen le sera aussi.
- Les modalités restent inchangées : une sélection parmi les questions soumises aux étudiant-e-s, sur Moodle, après chaque enseignement maintenu.
- Seule exception : un QCM en lien avec l'enseignement sur « Aide sociale ».
- L'examen durera de 8h30 à 13h00, dernier délai pour l'envoi du support d'examen au responsable du module et à l'assistante.

Concernant les **modalités de répétition**, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Intégration sociale et scolaire 2019-2020

<p>Code T.TS.SO359.E8E.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées PT2018 - EE+TP2016
Semaines 13 à 24
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
8. Encourager et soutenir la participation des personnes dans la société.

Compétences secondaires :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Objectifs :

- connaître et comprendre les modes et facteurs de socialisation et d'intégration qui fondent et orientent les pratiques éducatives;
- être capable d'une réflexion éthique sur l'intervention éducative;
- connaître les principes du droit qui s'appliquent aux placements institutionnels;
- connaître et être capable d'orienter son action en se référant à quelques dimensions centrales de l'intervention socio-éducative;
- reconnaître et être capable de distinguer les spécificités de projets d'intervention éducative, pour différentes problématiques et populations;
- Connaître différents modèles théoriques d'intervention et être capable de construire des hypothèses de compréhension et d'orienter l'intervention éducative.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Une part importante du champ d'activité de l'éducation sociale est consacrée à l'intervention auprès de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes en difficultés. Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apport théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module contient les thématiques suivantes :

I. Présentation et expérimentation de quelques modèles d'intervention en TS

II. Socialisation, éducation, intégration

- rapport entre éducation et socialisation

- socialisation, sociabilités et intégration

- thématiques spécifiques en lien avec l'âge, le contexte institutionnel et les problématiques

III. Eclairages de l'intervention éducative

- fondements éthiques

- méthodologie d'intervention en travail social (De Robertis)

IV. Intervention en institution

- fondements juridiques des mandats de placement en institutions

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques, du temps de travail encadré et des temps d'ateliers.

Présence et participation active aux cours sont demandées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Examen écrit sur table sans document le **jeudi 25 juin 2019 (semaine 26)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Examen écrit le **vendredi 4 septembre 2020 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

De Robertis, C. (2007). *Méthodologie d'intervention en travail social*. Paris : Bayard.

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). *L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Genève : Ed. IES ; Lausanne : EESP.

Lemay, M. (1993). *J'ai mal à ma mère*. Paris : Fleurus.

Bouvet, C. (2014). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC)*. Paris : Dunod.

10 Enseignants

Charvoz Linda

de Meyer Patricia

Desrosiers Julie

Gagliardi Bernadette

Guerry Sophie

Krafft Matthieu

Mellina Joël

Mercolli Mauro

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E8E – Intégration sociale et scolaire
Code : T.TS.SO359.E8E.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Les objectifs ont été modifiés ainsi :

- Connaître les facteurs de socialisation et d'intégration qui fondent et orientent les pratiques éducatives.
- Connaître les principes du droit qui s'appliquent aux placements institutionnels.
- Être capable d'orienter son action en se référant à quelques dimensions centrales de l'intervention socio-éducative.
- Connaître différents modèles théoriques d'intervention et être capable de construire des hypothèses de compréhension et d'orienter l'intervention éducative.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modifications des contenus – les thématiques suivantes ont été supprimées :

- Socialisation, éducation, intégration :
 - rapport entre éducation et socialisation ;
 - socialisation, sociabilités et intégration ;
 - thématiques spécifiques en lien avec l'âge, le contexte institutionnel et les problématiques.
- Éclairages de l'intervention éducative :
 - fondements éthiques.

Modifications des formes d'enseignement modifiées ainsi :

Cours en vidéoconférence avec des parties théoriques, du temps de travail encadré et des temps d'ateliers.

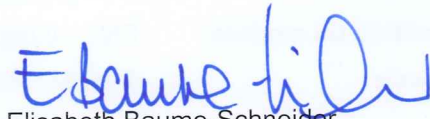
6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

La modalité initialement prévue est remplacée par un examen écrit de 1h30 à domicile avec documentation. Les étudiants découvrent les questions sur Moodle le jour de l'examen. L'examen aura lieu le matin du 25 juin 2020.

Concernant les modalités de répétition, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E8E – Intégration sociale et scolaire
Code : T.TS.SO359.E8E.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT À L'AVENANT DU 19 MAI 2020, CONCERNANT LES 3^E ET 4^E SESSIONS D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (3^e session d'examen) : examen avec documents via Moodle mercredi 28 octobre 2020 de 13h30 à 15h00 (S44).

Modalités de répétition : en cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à la 4^e et dernière session d'examen dont les dates et les consignes seront communiquées ultérieurement.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

NB : ces modalités de répétition ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s qui répétaient le module concerné au semestre de printemps 2020 suite à l'obtention de la note F l'année académique précédente.



Lausanne, le 12 octobre 2020

Alessandro Pelizzari
Directeur

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E8E – Intégration sociale et scolaire
Code : T.TS.SO359.E8E.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT AUX AVENANTS DU 19 MAI ET DU 12 OCTOBRE 2020, CONCERNANT LA 4^E SESSION D'EXAMENS :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (4^e session d'examen) : examen avec documents via Moodle mercredi 6 janvier 2021 de 9h00 à 10h30 (S1).

NB : dernière session d'examen du SP 2020 ; en cas d'obtention de la note F, la modalité de répétition consiste à fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académiquesuivante.

Lausanne, le 2 décembre 2020


Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement

Code
T.TS.SO359.E82E.F.19

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langue(s)

français

Volées PT2018 - EE+TP2016
Semaines 8 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

Objectifs :

Connaître les principales théories relatives au développement de la personne, de la naissance à l'âge adulte.
Connaître les principaux troubles donnant lieu à une intervention socio-éducative.
Etre capable de mettre en lien les approches éducatives et psychologiques.
Etre capable de mettre en relation développement et troubles avec le contexte socio-économique et historique.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Introduction à tous les étudiants :

L'approche bio-psycho-sociale : une approche non réductionniste.

a) Le développement socio-cognitif et émotionnel dans une perspective de vie entière

L'enfant dans son développement construit ses connaissances sur le monde et sur autrui par l'intermédiaire de ses actions et interactions avec son environnement. Les grandes étapes du développement socio-cognitif seront présentées et mises en relation avec le développement cognitif déjà étudié en première année. L'être humain apprend progressivement à gérer ses émotions tout en développant ses habiletés sociales. La régulation des émotions est un processus d'adaptation qui dépend fortement de l'environnement socioculturel de la personne. Un accent particulier est mis sur le développement à l'adolescence et tout au long de la vie.

b) Les troubles du développement

Les troubles présentés dans cette partie concernent aussi bien les difficultés de régulations émotionnelles comme les troubles oppositionnels ou les troubles anxieux que les troubles cognitifs comme l'autisme, les troubles des apprentissages ou le trouble du développement intellectuel.
Quelques éléments d'interventions auprès des enfants seront exposés notamment pour prévenir l'arrivée des troubles.
Le vieillissement pathologique et les enjeux pour l'accompagnement des personnes vivant en établissements socio-éducatifs seront également abordés.

Formes d'enseignement :

Le module comporte des apports théoriques et des illustrations de situations.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit sur table le **vendredi 26 juin 2020 (semaine 26)** selon modalités annoncées en cours de module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen écrit le **jeudi 27 août 2020 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Baggioni, L., Tessari Veyre, A. & Thommen, E. (2017). *Actualités sur l'autisme. Veilles scientifiques de l'Observatoire des troubles du spectre de l'autisme*. Lausanne : Editions EESP

Bee, H. & Boyd, D. (2017). *Les âges de la vie : psychologie du développement humain* (5e éd.). Saint-Laurent : ERPI.

Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Paris : Belin.

Thommen, E., Baggioni, L. & Tessari Veyre, A. (2017). Les particularités neuro-cognitives dans l'autisme. *Paediatrica*, 28(2), 30-34.

10 Enseignants

Charvoz Linda
Dimitrova Nevena
Guerry Sophie
Pocnet Cornelia
Schovanec Josef
Tessari Veyre Aline
Thommen Coletti Evelyne

Nom du responsable de module *

DIMITROVA Nevena

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E82E – Approche bio-psychosociale des troubles et des entraves du développement
Code : T.TS.SO359.E82E.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

La modalité initialement prévue dans la fiche module – examen écrit sur table avec documentation – a été ajustée : il s'agit d'un examen écrit à domicile avec documentation qui aura lieu le 26 juin 2020 à 8h30. L'examen comporte deux questions-vignettes que les étudiant-e-s découvrent sur Moodle le jour de l'examen, ils doivent répondre à chaque question sur 2 pages Word (4 pages au total pour les 2 questions) et déposer leur document sur Moodle ; la durée totale de l'examen est de 4h.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Développement cognitif et social 2019-2020

Code T.TS.SO359.E9E.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées PT2018 - EE+TP2016
Semaines 8 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
9. Evaluer et réorienter l'action.

Compétences secondaires :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes dans la société.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.
9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Être capable d'élaborer un projet individualisé cohérent, pertinent et réaliste, respectant les étapes de la méthodologie d'intervention en travail social et favorisant notamment l'autonomie et la participation sociale de la personne concernée.
- Être capable de nommer les collaborations nécessaires à la mise en place d'un projet individualisé; être capable d'argumenter leur pertinence et leurs enjeux principaux.
- Être capable de présenter par oral un projet individualisé comprenant les informations essentielles à la bonne compréhension du projet.
- Être capable d'explicitier les valeurs, forces et limites d'un projet individualisé.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

La mise en place de projets individualisés est devenue une pratique courante dans une majorité d'établissements socio-éducatifs. Ce dispositif a vu le jour dans les années 1980, avec pour objectif principal de limiter l'emprise potentielle de l'institution sur les bénéficiaires de l'action sociale (Boutinet, 2010; Petitpierre, 2011). Il apparaît donc nécessaire d'outiller les futur-e-s éducateurs et éducatrices afin de les former à cette pratique, mais également pour leur permettre d'y poser un regard averti.

De fait, parmi les outils permettant de personnaliser l'intervention socio-éducative, de la structurer et de l'évaluer, le projet individualisé occupe une place de choix. Il vise la mise en oeuvre de programmes d'apprentissage efficaces, au service notamment de l'autonomie (fonctionnelle et de jugement), de l'intégration et de l'insertion des bénéficiaires de l'action sociale.

Ce module est plus particulièrement tourné vers les personnes en situation de handicap, qu'elles soient touchées par une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. Les outils qui y sont présentés sont toutefois transposables - de manière directe ou après quelques réajustements - à toutes les populations auxquelles les éducateurs sociaux sont confrontés : personnes toxicodépendantes, enfants et adolescents en difficulté sociale, personnes âgées, etc.

Ce module présentera ainsi les différentes étapes de la méthodologie de projet; ceci depuis l'évaluation initiale du bénéficiaire et de sa situation jusqu'à la planification de l'évaluation finale de l'intervention socio-éducative, en passant par toutes les phases de l'élaboration d'un projet individualisé : pose de la problématique, des hypothèses de compréhension, des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, choix des moyens et des méthodes d'intervention/programmes d'apprentissage.

Les différents enjeux liés à la mise en place d'un projet individualisé seront également abordés. Parmi ces enjeux, nous relevons : les valeurs sous-jacentes à la mise en place d'un projet (valeurs qui apparaissent notamment dans les textes de référence tels que les lois, chartes, codes de déontologie, etc.); les enjeux politiques suisses, romands et plus particulièrement vaudois; les enjeux liés aux différentes collaborations; ainsi que les forces et limites du projet individualisé.

Formes d'enseignement : Les formes d'enseignement du module alterneront cours en plénière et séminaire d'intégration en groupe de 15-20 personnes.

Des témoignages de bénéficiaires et de professionnel-le-s, ainsi que des conférences seront également proposés.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 15 juin 2020 (semaine 25)** et examen oral les **jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2020 (semaine 27)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Travail écrit individuel à remettre le **jeudi 27 août 2020 (semaine 35)** et examen oral le **jeudi 3 septembre 2020 (S36)**.
- fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie des recherches en cours :

Augmenter les opportunités et les moyens de communications chez des personnes avec une déficience intellectuelle.
de Gremaud, G. et Tessari-Veyre, A.

Etude sur l'espace d'engagement des parents d'enfants ayant des déficiences auditives.
de Gaucher Charles, Piéart Geneviève, Tetreault Sylvie, Gremaud Germaine.

Programme de la consultation de transition de jeunes adultes avec maladies neurodéveloppementales.
de Thommen Coletti Evelyne, Tessari Veyre Aline.

"Autisme et nouvelles technologies (FIRAH)" (2019), Bastien, R., Garnier, P., Haelewyck, M.C., Judge, H., Martin, J.C., Sellers, T., Tessari Veyre, A., Therwer, C. et Thommen, E.

Fournier, Jennifer, Jeanne, Yves. 2018.

Rapport de recherche «Mes amours: accès à la sexualité et à la vie amoureuse des personnes ayant une déficience intellectuelle. Construction d'un programme de formation et de recherche appliquée avec et pour des personnes présentant une trisomie 21».
[En ligne] <http://www.firah.org/centre-ressources/fr/>

Fournier, Jennifer. 2015.

«La vie amoureuse et sexuelle en établissement spécialisé: des entraves persistantes pour les personnes ayant des incapacités ?».
Revue Développement humain, handicap et changement social, vol. 25, n° 2, pp. 37-48

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
 Chatelain Sandra
 Gerace Zinniker Lidia
 Guignard Michèle Laure
 Infante Laure Géraldine
 Krafft Matthieu
 Lachat Line
 Martin Murielle
 Mayor Stéphan
 Togni Pillionel Lisa
 Veyre Aline

Nom du responsable de module *

MARTIN Murielle

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décisions de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E9E – Développement cognitif et social
Code : T.TS.SO359.E9E.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Les objectifs ont été modifiés ainsi :

- Être capable d'élaborer un projet individualisé cohérent, pertinent et réaliste, respectant les étapes de la méthodologie d'intervention en travail social et favorisant notamment l'autonomie et la participation sociale de la personne concernée.
- Être capable de nommer les collaborations nécessaires à la mise en place d'un projet individualisé ; être capable d'argumenter leur pertinence et leurs enjeux principaux.
- Être capable d'explicitier les valeurs d'un projet individualisé.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenu : pas de modification.

Modifications des formes d'enseignement ainsi :

- Les formes d'enseignement à distance du module alterneront cours en plénière et séminaire d'intégration en groupe de 15-20 personnes.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

La modalité initialement prévue dans la fiche module – examen oral sur la base d'un travail écrit (un projet individualisé synthétique) – a été ajustée : l'examen oral est annulé. L'examen portera sur un travail écrit individuel (un projet individualisé) à remettre le 18 juin 2020 (au lieu du 15 juin).

Concernant les **modalités de répétition** : en cas d'échec, les modalités de répétition restent identiques (soit un travail écrit individuel sous la forme d'un projet individualisé) à restituer le 27 août 2020. L'examen oral est annulé. De plus, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Décisions de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E9E – Développement cognitif et social
Code : T.TS.SO359.E9E.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT À L'AVENANT DU 19 MAI 2020, CONCERNANT LES 3^E ET 4^E SESSIONS D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (3^e session d'examen) : restitution d'un travail écrit pour le mercredi 28 octobre 2020 (S44).

Modalités de répétition : en cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à la 4^e et dernière session d'examen dont les dates et les consignes seront communiquées ultérieurement.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

NB : ces modalités de répétition ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s qui répétaient le module concerné au semestre de printemps 2020 suite à l'obtention de la note F l'année académique précédente.



Lausanne, le 12 octobre 2020

Alessandro Pelizzari
Directeur

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : E8E – Intégration sociale et scolaire
Code : T.TS.SO359.E8E.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT AUX AVENANTS DU 19 MAI ET DU 12 OCTOBRE 2020, CONCERNANT LA 4^E SESSION D'EXAMENS :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (4^e session d'examen) : examen avec documents via Moodle mercredi 6 janvier 2021 de 9h00 à 10h30 (S1).

NB : dernière session d'examen du SP 2020 ; en cas d'obtention de la note F, la modalité de répétition consiste à fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académiquesuivante.

Lausanne, le 2 décembre 2020


Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Santé mentale** 2019-2020

Code T.TS.S0359.G7E.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées:
PT2018 + EE+TP2017
Semaines: 8 à 15
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale:

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

Compétence secondaire:

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives:

- 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.
8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs:

- Etre capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action.
- Etre capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer.
- Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin.
- Connaître les troubles psychiques les plus courants.
- Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie.
- Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide).
- Etre sensibilisé aux situations pouvant se présenter lors d'interventions auprès de personnes souffrant de troubles psychiques.
- Développer une réflexion sur sa posture lors d'interventions auprès de personnes souffrant de troubles psychiques et de leur entourage.
- Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance.
- Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci.
- Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.
- Connaître le droit des patients.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.

Ce module aborde les notions de base indispensables à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.

Des intervenant-e-s du domaine médico-social présenteront les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Ils-Elles inciteront les étudiant-e-s, par le biais de vignettes cliniques, jeux de rôles, exercices, témoignages, etc., à réfléchir sur les situations auxquelles ils-elles peuvent être confronté-e-s lors de l'intervention auprès de personnes souffrant de troubles psychiques et de leur entourage. Un travail sur les postures et attitudes à adopter sera également entrepris. Le module sera ponctué de témoignages de personnes concernées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présence obligatoire.

Participation active: implication dans les mises en situation, jeux de rôle, exercices et réflexions à partir de vignettes cliniques.

Production filmée d'un spot de prévention, à remettre pour le **lundi 27 avril 2020 (semaine 18)**.

Examen oral les **lundi 22 et mardi 23 juin 2020 (semaine 26)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:

- Examen oral le **mardi 1er septembre 2020 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante. Le prérequis à l'examen (production filmée d'un spot ou autre) est à renouveler.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante. Le prérequis à l'examen (production filmée d'un spot ou autre) est à renouveler.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de s'inscrire pour effectuer ce prérequis.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

American Psychiatric Association. (2015). Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (5e éd.). Arlington, VA.

10 Enseignants

Burger Heim Martine
Charvoz Linda
Chiappini Romana
Corpataux Nicolas
Csupor Isabelle
de Meyer Patricia
Descoedres Clément
Golay Dominique
Infante Laure Géraldine
Konan N'Dri Paul
Lippuner Mathias
Mc Cormick Marie
Sans enseignant
Tharin Ann
Vacataire1
Weber Niels

Nom du responsable de module *

CHARVOZ Linda

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G7E – Santé mentale
Code : T.TS.SO359.G7E.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités de validation suivantes :

La modalité initialement prévue dans la fiche module – prérequis suivi d'un examen oral sans documentation – a été révisée. Le prérequis, soit la réalisation d'un clip vidéo, a été annulé. L'examen oral sans documentation (30 minutes de préparation + 15 minutes de présentation) est remplacé par un examen écrit de 1h30 à domicile avec documentation. Les étudiants découvrent les questions sur Moodle le jour de l'examen. L'examen aura lieu le matin du 22 juin 2020.

Concernant les **modalités de répétition**, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

Enjeux actualisés de l'éducation sociale

<p>Code T.TS.SO359.G10E.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT 2018-EE+TP2017
Semaines 18 à 22
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale:
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

Compétences effectives:
10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Compétences secondaires:
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

Objectifs:
Comprendre les enjeux relatifs aux transformations en cours dans le champ de l'éducation sociale (par exemple en termes de mesures de protection, de promotion de la participation ou encore d'attribution des mandats) en regard de l'intervention auprès des publics cibles et de leur entourage social.
Apprendre à mettre en forme et à transmettre des informations sociales pertinentes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Ce module traite d'enjeux et de thématiques actuelles dans le champ de l'éducation sociale. Il les appréhende sur la base d'une articulation entre les transformations en cours et les préoccupations des acteurs du champ. En termes d'organisation, il comporte des cours transversaux (ensemble des étudiant-e-s), des thématiques spécifiques et des ateliers.

1) Cours transversaux

- Professionnalité et épreuves de professionnalité
- Droit du travail et CCT

2) Thématiques spécifiques:

- Protection de l'enfance: quels dispositifs pour l'assurer, quels enjeux de collaboration?
- Insertion socio-professionnelle des jeunes: les défis de la transition vers le travail
- La prise en compte de l'intimité dans la construction identitaire de l'adolescent et du jeune adulte
- La protection juridique de l'adulte à l'épreuve des pratiques: connaître pour mieux intervenir
- Violence...violences: enjeux de l'intervention en contexte conflictuel
- Les défis de l'interculturalité en éducation
- Pré et parascolaire: parcours institutionnels et transition... continuité et discontinuité de la socialisation
- Technologies de l'information et de la communication: une mise à l'épreuve de l'éducation sociale?
- Intervention dans les familles ou dans le milieu... Les défis de l'ambulatoire

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Rédaction d'une chronique sur la base des contenus de cours à restituer le **lundi 22 juin 2020 (semaine 26)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

- a) se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:
 - Rédaction d'une nouvelle chronique à restituer le **vendredi 28 août 2020 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Ion, J. (2010). La professionnalité éducative à l'épreuve de l'individuation. *VST - Vie sociale et traitement*, 105, 74-81.
 Ion, J., Laval, C. & Ravon, B. (2007). Politiques de l'individu et psychologies d'intervention : transformation des cadres d'action dans le travail social. In F. Cantelli & J.-L. Genard, *Action publique et subjectivité* (pp.148-159). Paris : LGDJ.
 Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire: réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 14, 97-111.
 Soulet, M.-H. (2003). Penser l'action en contexte d'incertitude. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 125-141.

NB : Cette bibliographie n'est pas exhaustive, elle sera complétée en fonction des supports mobilisés par les intervenant-e-s.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G10E – Enjeux actualisés de l'éducation sociale
Code : T.TS.SO359.G10E.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modifications des contenus suivants :

- Les ateliers ont été supprimés.
- La thématique « responsabilité juridique des éducatrices sociales et éducateurs sociaux » a été ajoutée aux cours transversaux.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Abandon des présentations orales. Modification de la chronique par un travail réflexif individuel basé sur un enjeu prédéfini à choix selon les thématiques suivies. Ce travail écrit individuel est à remettre comme initialement prévu le 22 juin 2020 (semaine 26).

Concernant les **modalités de répétition**, la variante « c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : G10E – Enjeux actualisés de l'éducation sociale
Code : T.TS.SO359.G10E.F.19

MODIFICATIONS APPORTÉES AU DESCRIPTIF DE MODULE, ET EN COMPLÉMENT À L'AVENANT DU 19 MAI 2020, CONCERNANT LES 3^E ET 4^E SESSIONS D'EXAMEN :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation (3^e session d'examen) : travail réflexif individuel centré sur un des enjeux proposés dans le bloc thématique suivi. Vendredi 30 octobre 2020 (S44).

Modalités de répétition : en cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à la 4^e et dernière session d'examen dont les dates et les consignes seront communiquées ultérieurement.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

La variante « c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante » est supprimée.

NB : ces modalités de répétition ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s qui répétaient le module concerné au semestre de printemps 2020 suite à l'obtention de la note F l'année académique précédente.



Lausanne, le 12 octobre 2020

Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 PT 2019-2020

<p>Code T.TS.SO359.FP2PT.F.19</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées PT2018-TP2016

Semestres 4 à 6

Sem.4 : Printemps 2020

Sem.5 : Automne 2020

Sem.6 : Printemps 2021

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1PT.F.16)

- Trouver une place de formation pratique et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant **le 30 octobre 2020***.
- Se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées*.
- Rendre le projet de formation pratique (1ère et 2ème partie) dans les délais requis*.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours.*.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 2 sera refusé et l'étudiant-e devra répéter son module au semestre de printemps 2021.

* Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences:

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Évaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Objectifs pour la partie "terrain":

Les objectifs se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation, analyse des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques de savoirs-faire et savoirs-être professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique:

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiants des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler, de développer une posture et une identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain":

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique de transformation des expériences en compétences :

- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu avec une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

- Supervision pédagogique individuelle de 10h00 attestée.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Processus de supervision effectué pour le même superviseur qu'en FP1.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:

Cette partie du module, d'une part organise et prépare la période de formation pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du bilan du PF (FP1), du rapport de formation pratique (FP1) rédigé par l'étudiant et de la séance d'évaluation FP1). Rédaction d'une synthèse identifiant les acquis et besoins de formation pratique 2, ce document sera transmis au responsable de suivi de FP2 et au PF.

Formes d'enseignement:

Pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:

- Cours de préparation
- Cours d'analyse de pratique pendant le stage comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.
- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiants présenteront des situations professionnelles dans lesquelles, ils sont impliqués selon les normes indiquées dans les consignes données en début de module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences pour commencer la partie "terrain":
Avoir validé tous les prérequis cités au point 3.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social"):

1. Au minimum 85 jours de stage effectifs à 100% sur le terrain.
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:
Pendant le cours d'analyse de pratique: selon les indications données en début du module.

Si une interruption de la partie "terrain" intervient après 6 semaines de stages, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition:

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique: en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante:
Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre, soit en septembre 2020.

Partie "terrain": En cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module.

Répétition du module formation pratique au semestre 8 (selon le Règlement de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision (2x10h00 ; FP1/FP2) effectuées et rédigées par le-la superviseur-e.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : FP2PT – Formation pratique 2 PT
Code : T.TS.SO359.FP2PT.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement


Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités de validation :

Se référer au document intitulé « Critères HETSL de validation pour toutes les périodes de formation pratique impactées par le COVID-19 – semestre de printemps 2020 », validé et envoyé aux étudiant·e·s TS de 3^e année le 27 avril 2020.

Lausanne, le 19 mai 2020



Elisabeth Baume-Schneider
Directrice

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Travail de Bachelor		2019-2020
Code T.TS.SO359.TB.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 15 crédits ECTS Le module Travail de Bachelor englobe deux parties : • une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance. • une partie de réalisation et de soutenance.	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volée PT2018 Semestre de printemps 2020 et semestre d'automne 2020 Volée EE2017 Semestre de printemps 2020 et semestre d'automne 2020 Volée TP2017 Semestre de printemps 2020 et semestre d'automne 2020				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétence principale : 11. Participer à une démarche de recherche.				
Compétences effectives : 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche. 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet. 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique. 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche. 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.				
Objectifs : Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences). Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel. Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...). Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le <u>directeur ou la directrice</u> du travail de bachelor. Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche. Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter. Développer les compétences en méthodologie de recherche. Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :
Séminaires thématiques (participation obligatoire).
Encadrement collectif et de groupe.
Temps personnel de travail.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Modalités d'évaluation du projet :

Délai de dépôt du projet : mardi 26 mai 2020 (semaine 22).

En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 21 août 2020 (semaine 34)**.

Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor :

Délai de dépôt du travail de bachelor : lundi 1er février 2021 (semaine 6).

En cas de non respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.

Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice-au directeur TB dans un délai de **huit semaines** après la réception du protocole d'évaluation du TB.

En cas de non respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.

Modalité de répétition :

En cas de non validation du projet :

Les étudiant-e se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor" :

Le module doit être répété. Les étudiant-e-s présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 **Remarques**

En complément du descriptif module, le "Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (édition 2020)" est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.eesp.ch>).

9 **Bibliographie**

Les références bibliographiques sont disponibles dans le "catalogue des séminaires thématiques".

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Avramito Maurice
 Beetschen Céline Salomé
 Bertho Béatrice
 Bolzman Claudio
 Bovey Fanny
 Charvoz Linda
 Chatelain Sandra
 Clerc Karine
 Csupor Isabelle
 Delay Christophe
 Dimitrova Nevena
 Fournier Jennifer
 Gaberel Pascal Eric
 Golay Dominique
 Jeanrenaud Charlotte
 Konan N'Dri Paul
 Lambelet Alexandre
 Lambelet Daniel
 Magalhaes de Almeida Antonio
 Malatesta Dominique
 Martin Murielle
 Mayor Stéphane
 Meigniez Maëlle
 Modak Marianne
 Parrat Chloé
 Pflughard Saskia
 Richard Nicole
 Rochat Noël Line
 Sans enseignant
 Spack Annelise
 Steiger Bhama
 Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

MALATESTA Dominique et MAGALHAES DE ALMEIDA Antonio

Descriptif validé le *

12.12.2019

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2019-2020
Intitulé du module : TB – Travail de Bachelor
Code : T.TS.SO359.TB.F.19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement


Pas de modification.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation du projet :

Le délai de dépôt du projet est prolongé au 9 juin 2020 (semaine 24) au lieu du 26 mai.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice